

Grogne autour de l'ouverture d'un Starbucks

L'ouverture prochaine ne fait pas plaisir à tous. Photo Reuters

09-03-2015 | 10h59

L'ouverture prochaine d'un café Starbucks en périphérie du Marché Jean-Talon suscite de la grogne chez des résidents du quartier et des clients du Marché.

Deux résidents à proximité ont lancé une pétition sur internet il y a quelques jours contre l'ouverture de l'établissement, qui a déjà récolté 5 700 signatures.

Si la pétition demande aux Marchés publics de Montréal (MPM) d'empêcher l'ouverture du Starbucks, l'organisme n'a toutefois pas juridiction sur le bâtiment situé à l'angle de la rue Jean-Talon et de l'avenue Casgrain, dont la terrasse arrière donne sur le Marché.

«Le Starbucks n'est pas au Marché Jean-Talon. Il est dans un bâtiment privé qui appartient à Starbucks situé à côté du Marché», a écrit le maire de l'arrondissement François Croteau sur Twitter.



UN DÉBAT PUBLIC

Les deux citoyens, qui souhaitent rester anonymes, ont créé la pétition avant de savoir que le café ne serait pas sur le territoire du Marché.

«Nous voulons surtout créer un débat public pour que la zone garde un esprit en dehors du libre-marché et axé sur les petits producteurs», a mentionné un des deux citoyens contacté par le journal «24 Heures».

«Est-ce que le Marché et les citoyens devraient avoir un droit de regard sur ce qui ouvre autour?», ajoute-t-il.

PAS DANS L'ESPRIT

Plusieurs clients interrogés au Marché voient d'un mauvais œil l'ouverture d'un Starbucks qui donne sur la rue du Marché.

«C'est triste. Je n'ai rien en soi contre Starbucks, mais c'est contre l'esprit du lieu d'avoir une compagnie internationale», a souligné Jeremy Freeman, qui vient au Marché Jean-Talon une ou deux fois par mois.